

## Dépêche Air France du 10 avril 2003, annonçant l'arrêt des vols de Concorde

Air France n'envisage pas de prolonger l'exploitation de sa flotte Concorde au-delà du 31 octobre 2003, date de la fin du programme d'été de la Compagnie.

Cette décision est motivée par la détérioration des résultats économiques de la ligne transatlantique exploitée en Concorde, observée au cours de ces derniers mois et qui s'est accélérée depuis le début de l'année. Cette baisse de la demande est intervenue alors que la Compagnie avait à supporter des coûts de maintenance en très forte augmentation depuis la remise en ligne du supersonique, le 7 novembre 2001.

La décision de la Compagnie s'appuie donc sur des raisons structurelles de divergence croissante entre coûts et recettes. Elle a été prise en étroite relation avec le constructeur, Airbus : *« Les prédécesseurs d'Airbus, Aérospatiale et British Aircraft Corporation ont créé Concorde il y a quelque 40 années de cela, et nous sommes fiers de cette remarquable réussite. Mais les coûts de maintenance de l'appareil augmentent rapidement au fil des années »*, a déclaré **Noël Forgeard, Président d'Airbus**. *« C'est pourquoi »*, en tant que constructeur, *« nous comprenons et respectons parfaitement la décision d'Air France et de British Airways, surtout dans le contexte économique actuel. Il va sans dire que, jusqu'au tout dernier vol de Concorde, nous continuerons à soutenir les compagnies de manière à remplir pleinement les plus stricts critères de maintenance et de sécurité de l'appareil »*.

*« C'est à regret qu'Air France a pris la décision d'arrêter l'exploitation de Concorde. Mais ce choix s'imposait »*, a déclaré **Jean-Cyril Spinetta, président-directeur général d'Air France**. *« La dégradation de la situation économique, tout au long de ces derniers mois, s'est traduite par une baisse du trafic affaires qui a tout particulièrement pesé sur les résultats de Concorde. Les coûts de maintenance de l'appareil ayant été sensiblement accrus depuis sa remise en ligne, son exploitation est devenue lourdement et structurellement déficitaire. Dans ces conditions, il devenait déraisonnable de la poursuivre longtemps encore »*

-----